

**FICHE UNITE DE TRAVAIL****ADJOINT(E) TECHNIQUE D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE 2ND DEGRE****Date de création :** Décembre 2003**Date de mise à jour :** Septembre 2010**1. DEFINITION**

Les adjoints techniques d'entretien et de maintenance dans les collèges assurent la maintenance des équipements des établissements scolaires, selon leur qualification professionnelle et leur lieu de travail, ainsi que des petits travaux d'entretien de premier niveau ou de fabrication dans un ou plusieurs corps de métiers du bâtiment.

2. PRESENTATION DE L'ACTIVITE PRINCIPALE**A. LIEUX D'ACTIVITE**

L'activité s'exerce dans les établissements scolaires (collèges, lycées municipaux, écoles d'art).

- En partie en atelier pour la réalisation et la préparation des équipements (dans les établissements scolaires).
- Et en partie dans les divers locaux de l'établissement.

B. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

Effectuer les travaux courants (diagnostiquer, réparer, remplacer...) se rapportant à l'entretien des bâtiments et des équipements (maçonnerie, plâtrerie, peinture, électricité, plomberie, chauffage, menuiserie, métallerie ...) sous réserve de la possession d'une habilitation ou d'une autorisation de travail obligatoire et en fonction de sa ou ses spécialités et des besoins de l'établissement :

- Maçonnerie : modifier ou réparer des éléments maçonnés existants, exécution de raccords d'enduit ou de carrelage, ...
- Plâtrerie/peinture : raccords de plâtre, réalisation de saignées, remplacement d'un vitrage, réfection de murs (papiers peints, peintures) et rénovation de mobilier ou d'équipements (bancs, panneaux, ...), application de la peinture au sol (allées, surfaces sportives dans les cours, ...) ...
- Électricité (habilitation obligatoire) : diagnostic de pannes, application de mesures de protection, dépannage d'une installation courante ou d'un équipement (mono broches, aspirateurs, ...) appareils audio-visuels (maintenance 1^{er} niveau)
- Plomberie/chauffage : entretien des installations sanitaires, installation d'un poste d'eau, entretien courant d'une chaufferie, détections et réparations de pannes simples
- Métallerie/serrurerie : maintien en état de fonctionnement de la serrurerie et de la quincaillerie (poignées, portes, fenêtres...), exécution de petits travaux (soudure, assemblage) ...
- Menuiserie : pose ou réparation simple en menuiserie bois : fabriquer et poser des étagères, des panneaux d'affichage, des petits meubles...
- Manutention diversifiée de matériaux, de produits, de mobiliers, équipements... en fonction du type de travaux à réaliser
- Suivi de l'état des stocks (matériel, produits, équipements...) : réception, rangement, stockage, inventaire...
- Déménagements

FICHE UNITE DE TRAVAIL**ADJOINT(E) TECHNIQUE D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE 2ND DEGRE****Date de création :** Décembre 2003**Date de mise à jour :** Septembre 2010**C. MACHINES ET OUTILS UTILISES**

En fonction des travaux et de la ou les spécialités de l'ouvrier polyvalent : outillage et petit matériel d'entretien et de maintenance (conforme aux normes de sécurité) :

- Outillage électroportatif (scie circulaire, perceuse, rabot, ponceuse, meuleuse, pistolet à peinture, ...)
- Outillage manuel (scies, ciseaux à bois, marteau, tournevis, cutter, ...) ainsi que tout matériel nécessaire aux activités d'entretien et de maintenance.
- Machines à haute pression (nettoyage des cours), mono brosses pour l'entretien des sols, machines à bois, compresseur, poste à souder ...
- Chariots de maintenance (avec autorisation de conduite et CACES (écoles d'arts))

Moyens d'accès en hauteur (échelles, échafaudages), moyens d'aides à la manutention (table élévatrice, transpalettes, diables, chariots à roulettes, rolls, ...).

D. PRODUITS ET MATERIAUX UTILISES

En fonction des travaux et de la ou les spécialités de l'ouvrier polyvalent : produits et matériaux divers pour l'entretien et la maintenance

- Produits tout prêts ou à préparer : béton, ciment, colles, résines époxydiques, plâtre, chaux, enduits, peintures (acryliques et glycéro), vernis, colles, décapants, solvants, anti-graffitis...
- Matériaux divers : parpaings, briques, pierres, dalles, plots, équipements intérieurs et extérieurs (moquettes, rouleaux de tapis brosse...), bois, métaux, visseries, clous, câbles électriques ...

E. PUBLIC ET RELATIONS SOCIALES

- Travail seul ou dans le cadre d'une petite équipe
- Relations avec l'ensemble des personnes présentes dans les établissements scolaires (chef d'établissement, gestionnaire, élèves, personnels ...)
- Relations fréquentes avec les ouvriers des équipes mobiles du département (2nd degré), les entreprises et autres prestataires de services / fournisseurs

3. ACTIVITES POUVANT ETRE ASSOCIEES

- Achat de matériel, demande de devis (principalement dans les établissements du 2nd degré)
- Agent souvent désigné par le chef d'établissement des EPLE en tant qu'Agent Chargé de la Mise en Œuvre des règles d'hygiène et sécurité (ACMO).

**FICHE UNITE DE TRAVAIL****ADJOINT(E) TECHNIQUE D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE 2ND DEGRE****Date de création :** Décembre 2003**Date de mise à jour :** Septembre 2010**4. CONTRAINTES DU POSTE DE TRAVAIL****A. PHYSIQUES**

- **Ambiances physiques :**
 - Bruit des machines portatives, environnement (présence des élèves dans l'établissement)
 - Contraintes visuelles (travail en lumière artificielle) : locaux mal éclairés
- **Nuisances thermiques :**
 - Locaux vastes et mal chauffés, travail en extérieur
- **Manutention :**
 - Manutention manuelle de charges lourdes et/ou volumineuses (chargement/déchargement de matériel, d'équipements, livraisons / déplacements avec charges dans les établissements, les étages sans ascenseurs...)
 - Port des outils, équipements de travail, ...
- **Contraintes posturales et articulaires :**
 - Sollicitation physique soutenue
 - Contraintes posturales (bras en l'air (au dessus de l'épaule), à genou, accroupi, ...)
 - Travail en hauteur
- **Travaux avec outils vibrants :**
 - Vibration des outils portatifs (décapeuses, ponceuses...)

B. ORGANISATIONNELLES

- Organisation du travail (travail seul ou en équipe, coordination et planification de travaux...)
- Travail en contact avec le public (problème de sécurité du chantier par rapport à la présence de public sur site (élèves, personnels) ...)
- Pression du temps pour terminer les chantiers dans les délais

C. EXPOSITION AUX AGENTS BIOLOGIQUES ET CHIMIQUES

- Utilisation de produits dangereux : colles, résines, néoprène, pigments, vernis, laques, solvants, peintures...
- Exposition potentielle à diverses poussières dont certaines peuvent être cancérigènes, surtout pour les chantiers de rénovation : bois, amiante, plomb...

D. AUTRES

- Risque électrique : intervention, opérations d'ordre électrique
- Risque incendie lié aux interventions sur site (travaux par points chauds...)
- Risques liés au travail en hauteur : utilisation d'escabeaux, d'échelle, d'échafaudages...
- Risques liés aux déplacements : Chutes de plain pied ; utilisation de véhicules, problèmes liés au stationnement lorsqu'ils se déplacent sur site (pas de place dédiée devant l'établissement) ;

**FICHE UNITE DE TRAVAIL****ADJOINT(E) TECHNIQUE D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE 2ND DEGRE****Date de création :** Décembre 2003**Date de mise à jour :** Septembre 2010**5. RISQUES POUR LA SANTE****A. ACCIDENTS DU TRAVAIL**

- Blessures dues à l'utilisation d'outils ou de machines
- Chutes de plain-pied sur sol glissant, mal éclairé, encombré, chutes de hauteur, chutes d'objets rangés en hauteur
- Lombalgies d'effort
- Projection de corps étrangers dans les yeux
- Atteintes cutanées, respiratoires, digestives par contact accidentel avec des produits concentrés
- Électrisation, brûlures chimiques ...
- Accident de la circulation lors des déplacements

B. MALADIES PROFESSIONNELLES

- Affections péri articulaires provoquées par certains gestes et postures de travail.
- Lésions eczématiformes de mécanisme allergique.
- Rhinite et asthmes professionnels.
- Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes
- Affections dues au plomb et à ses composés, dues à l'amiante

6. ACTIONS PREVENTIVES**A. PROTECTION COLLECTIVE**

- Prévention du risque chimique : substitution des produits dangereux; formation et sensibilisation; stockage des produits, étiquetage ...
- Vérification périodique de l'ensemble des équipements (machines portatives, outils...), respect des normes de sécurité
- Interdiction des soufflettes et utilisation d'aspirateurs adaptés (exposition aux poussières...)
- Moyens d'aide à la manutention (chariots, transpalettes...)
- Aménagement des lieux de stockage et des ateliers (espaces de travail, vestiaires...)

B. FORMATION - INFORMATION – SENSIBILISATION

- Formation initiale au métier
- Formation : « Gestes et postures »
- « Préparation à l'habilitation électrique » : indice suivant les besoins (personnel électricien ou non) et compétences.
- « Préparation à l'autorisation pour les travaux en hauteur »
- « Chariots automoteurs de manutention à conducteur porté : préparation et passage de l'avis d'autorisation à la conduite »
- « Montage et démontage d'échafaudages roulants : module opérateur »
- Formation et sensibilisation des agents susceptibles d'être exposés à l'action d'agents cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction (produits dangereux)

**FICHE UNITE DE TRAVAIL****ADJOINT(E) TECHNIQUE D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE 2ND DEGRE**

Date de création :	Décembre 2003	Date de mise à jour :	Septembre 2010
---------------------------	----------------------	------------------------------	-----------------------

- « Généralités sur le risque incendie et sa prévention » ; « Équipier de première intervention ».
- « Sauveteur secouriste du travail »

C. PROTECTION INDIVIDUELLE

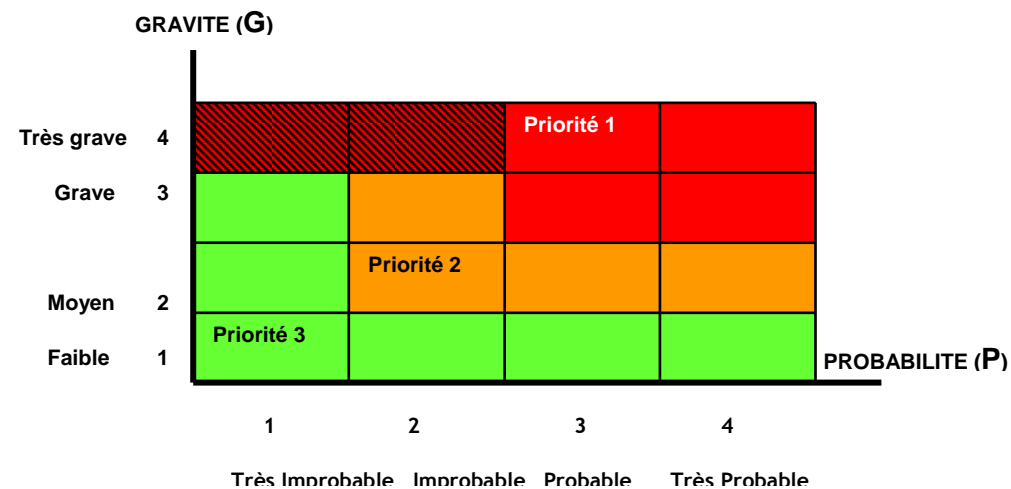
Port des équipements de protection individuelle : protections auditives, masques, ..., lunettes de sécurité en fonction des activités.

- Gants de manutention
- Tablier coton
- Pantalon et veste coton
- Parka pour les travaux en extérieur
- Brodequins de sécurité



UNITE DE TRAVAIL : Adjoint(e) technique d'entretien et de maintenance 2nd degré

Nature du risque		Priorité
Risques liés à la manutention manuelle		
Risques liés aux gestes et postures		
Risques liés aux ambiances		
Risques liés aux déplacements et au travail en hauteur		
Risques liés aux chocs et pincements		
Risques liés à l'exposition d'agents biologiques ou chimiques		
Risques liés aux équipements de travail		
Risques psychosociaux		
Risques liés au bâtiment		
Risques divers	Accidents sur la voie publique	
	Risques majeurs	





Risques liés à la manutention manuelle

Dommages éventuels : Lombalgies aiguës chroniques, lumbagos, hernies, sciatiques, douleurs d'effort

Port de charges lourdes (soulèvement, port et dépose)				Niveau priorité	
	Activité ou situation dangereuse	P	G	Actions de prévention	
Préparation chantier	Chargement et déchargement des matériaux et matériels pour mener à bien un chantier	4	2	Étudier les zones de réception et livraison de matériels (balisage de la zone) Préparation du chantier, évaluer si nécessaire de faire intervenir une entreprise de déménagement Utilisation de chariot de manutention (rampes amovibles...) Prévoir des montes charges en cas de différence de niveau, en fonction de la configuration des locaux	
Manutention des outils et matériels	Transport de mobilier pour aider au déménagement de certains locaux (ex : tableaux des salles de classe, tables, chaises, armoires...)	2	2	Formation des personnels « gestes et postures »	
	Port des outils, matériels, équipements sur le terrain (caisse à outils...)	4	2		

Efforts répétitifs en traction / poussée				Niveau priorité	
	Activité ou situation dangereuse	P	G	Actions de prévention	
	Manipulation du mobilier lors de déménagements	2	2	Veiller au bon fonctionnement du matériel (roues ...) Signaler immédiatement les dysfonctionnements au gestionnaire	
	Manipulation des chariots	3	2		

D'une façon générale formation des agents aux gestes et postures pour faciliter les manutentions ne pouvant être évitées.



Risques liés aux gestes et postures

Dommages éventuels : Lombalgies aiguës, douleurs d'effort, lésions dorso lombaires, problèmes circulatoires, affections péri articulaires

Position penchée prolongée / répétée				Niveau priorité	
Activité ou situation dangereuse		P	G	Actions de prévention	
Certains travaux liés à l'activité (préparation des peintures, assemblage de pièces de bois, travaux de plomberie...)		3	2	Aménagement de l'atelier (plan de travail...) Formations « Gestes et postures »	
Nettoyage des sols, plinthes (pour nettoyer un chantier)		2	2	Privilégier la position accroupie	

Bras maintenus en hauteur				Niveau priorité	
Activité ou situation dangereuse		P	G	Actions de prévention	
Peinture des plafonds, intervention électrique au plafond (changement des ampoules et tubes fluo,...) Remplacement des dalles de faux plafonds		2	2	Prévoir un moyen d'accès en hauteur adapté, stable, conforme aux exigences de sécurité (escabeau, PIR...) Formation au travail en hauteur	

Efforts sur les bras et les mains				Niveau priorité	
Activité ou situation dangereuse		P	G	Actions de prévention	
Utilisation de la plus part des outils manuels (outils électroportatifs,...), du mobilier		4	1		

D'une façon générale, formation aux gestes et postures pour éviter les postures contraignantes



Risques liés aux ambiances

Dommages éventuels : Fatigue

Travail en ambiance bruyante				Niveau priorité	
Activité ou situation dangereuse	P	G	Actions de prévention		
Bruit des machines en atelier et bruits des machines électroportatives Travail sur chantier en présence des élèves	4	1	Travaux sur les anciennes installations les plus bruyantes Plan de renouvellement des machines à étudier (conformité des machines) Mise à disposition des EPI adaptés (casques, bouchons d'oreilles...)		

Travail avec nuisance thermique				Niveau priorité	
Activité ou situation dangereuse	P	G	Actions de prévention		
Travail en extérieur avec exposition aux intempéries	3	1	Aménagement des horaires et des activités en extérieur (consignes à respecter : plan grand froid)		
Travail en période de grand froid	2	1	Port des dotations vestimentaires (parka)		
Travail en période de canicule ou de fortes chaleur	2	1	Aménagement des horaires et des activités en extérieur (consignes à respecter : plan canicule) Pauses régulières lors de l'exécution du travail		

Risques liés aux déplacements et au travail en hauteur

Dommages éventuels : Traumatisme divers, entorses, fractures

Risque de chute de plain-pied				Niveau priorité	
Activité ou situation dangereuse	P	G	Actions de prévention		
Travail en atelier ou sur le terrain	Déplacements sur sol mouillé ou glissant (produits...)	4	2	Port des EPI (chaussures anti-dérapantes)	
	Déplacement avec des objets volumineux	4	2	Maintenir les circulations dégagées Information du personnel	
	Déplacements sur sols encombrés	4	2		



Risque de chute en dénivelé				Niveau priorité
	Activité ou situation dangereuse	P	G	Actions de prévention
	Déplacements dans les escaliers avec ou sans port de charges Déplacements précipités	4	2	Éviter les déplacements précipités et tenir la rampe dans les escaliers

Risque de chute de hauteur				Niveau priorité
	Activité ou situation dangereuse	P	G	Actions de prévention
	Travail en hauteur pour tâches diverses de travaux de réparations, de rangement, de stockage	2	2	Vérification et conformité des matériels Moyens d'accès en hauteur conformes et maintenus en bon état (escabeaux, échelles, PIR (plateforme individuelle roulante), ...) Proscrire les moyens de fortune (chaise, table ...) Formation aux risques liés au travail en hauteur, information du personnel

Risques liés aux chocs et pincements

Dommages éventuels : Traumatisme divers

Risque de chocs avec objets mobiles				Niveau priorité
	Activité ou situation dangereuse	P	G	Actions de prévention
	Manipulation d'éléments roulants type chariots, ...	4	1	

Pincement/coincement des extrémités supérieures				Niveau priorité
	Activité ou situation dangereuse	P	G	Actions de prévention
	Ouverture/fermeture de portes, fenêtres, des grilles ...	4	1	Veiller au bon entretien du matériel

Risques de chocs avec objets fixes				Niveau priorité
	Activité ou situation dangereuse	P	G	Actions de prévention
	Selon le cas : présence d'étagère en hauteur, de meuble mal positionné, exigüité des locaux	2	1	Veiller à l'aménagement des locaux (ateliers)



Risques liés à l'exposition d'agents biologiques ou chimiques

Dommages éventuels : irritations et lésions cutanées diverses, troubles respiratoires, brûlures, coupure, plaie, piqûre, accident d'exposition au sang, allergie

Risque lié à l'utilisation de produits chimiques				Niveau priorité
Activité ou situation dangereuse	P	G	Actions de prévention	
Utilisation de produits chimiques : - risque de brûlure liée à l'utilisation de certains produits - risque d'éclaboussures notamment au niveau des yeux à l'ouverture ou à l'utilisation	3	2	Faire preuve de prudence lors de la manipulation des produits vis à vis d'un éventuel risque d'éclaboussures Ne pas effectuer de mélange de produits Recensement des produits Prise de connaissance des fiches simplifiées ou FDS (Fiche de Donnée de Sécurité)	
Reconditionnement de produits	3	2	Étiqueter les produits et leur nouveau conditionnement Respecter les règles de stockage Port des EPI (gants, veste, tablier, lunettes de protection...)	
Utilisation de gants en latex	4	1	Possibilité de demander des gants en nitrile en cas d'allergie sur préconisation du service de médecine professionnelle et préventive	
Exposition aux poussières de bois (CMR)	3	3	Conformité des locaux et matériels (aspiration et ventilation au poste de travail...) Information du personnel Port des EPI (masque FFP3,...)	

Risques infectieux				Niveau priorité
Activité ou situation dangereuse	P	G	Actions de prévention	
Risque de coupure, blessures, (tétanos) avec des outils tranchants (cutter, couteau,...)	4	2	Mise à jour des vaccinations Sensibilisation du personnel aux règles d'hygiène (lavage de mains,...) Port des EPI	

Risques biologiques				Niveau priorité
Activité ou situation dangereuse	P	G	Actions de prévention	
Nettoyage des poubelles Intervention sur les canalisations, eaux vannes...	4	1	Mise à jour des vaccinations (leptospirose) si intervention sur les égouts Sensibilisation du personnel aux règles d'hygiène (lavage de mains,...) Port des EPI (gants, ...)	

D'une façon générale, il convient d'améliorer le taux de fréquentation des agents aux visites médicales : surveillance médicale renforcée
- en sensibilisant les agents et leur encadrement à l'utilité de ces visites



Risques liés aux équipements de travail

Dommages éventuels : brûlures, électrocution, électrisation

Risque électrique				Niveau priorité		
Activité ou situation dangereuse				P	G	Actions de prévention
Utilisation d'outils électro portatifs (perceuse, ...) câble d'alimentation électrique dénudé		2	3	Utilisation d'équipements de travail et de matériels adaptés, conformes, et maintenus en bon état		
Petites interventions électrique (prise électrique ...)		1	3	Respecter les consignes d'utilisation des machines. Conformité des installations Respecter la consigne de non intervention sur le réseau électrique pour les personnels non habilités Habilitation électrique adaptée, formation et information à l'utilisation et à la maintenance des équipements et matériels		

Risques psychosociaux

Dommages éventuels : fatigue, stress, blessures, troubles psychologiques divers (dépression,...)

Risques liés aux relations de travail				Niveau priorité		
Activité ou situation dangereuse				P	G	Actions de prévention
Situations de conflit au sein de l'équipe (entre collègues, entre agent et responsable), ou en dehors de l'équipe (public...)		2	2	Entretien avec la hiérarchie (fonctionnelle et/ou directe) : débriefing... Possibilités d'aide et de soutien psychologique (Consultation de souffrance au travail mise en place en 2008), administrative		
Enfants agressifs : coups, injures, menaces, incivilités ...		2	2	Procédure agression mise à jour et diffusée en 2008 : possibilités d'aide et de soutien psychologique et de protection juridique des agents		

Charge de travail élevée				Niveau priorité		
Activité ou situation dangereuse				P	G	Actions de prévention
Les absences peuvent générer des situations de charge de travail élevée		2	1	Prévision et planning de travail		
Pression du temps pour finir les travaux		1	1	Informar la hiérarchie (fonctionnelle et/ou directe) en cas de problèmes		



Risques liés à l'environnement				Niveau priorité
	Activité ou situation dangereuse	P	G	Actions de prévention
	Travail en présence de public (élèves, ...)	3	2	Nécessité de baliser le chantier par rapport au public. Vigilance importante Nécessité de planifier les interventions
	Risques liés à l'entretien des espaces vert	2	2	Formation et autorisation liées à l'activité (utilisation de tondeuse, de débroussailluse...)

Addictions				Niveau priorité
	Activité ou situation dangereuse	P	G	Actions de prévention
	Risque alcool sur les lieux de travail	1	2	Mise en place d'actions de sensibilisation : informer et sensibiliser les personnels, règlement intérieur (définition des postes à risque ...) Possibilités d'aide et de soutien (Santé Amitié Ville de Paris, médicale...)

Risques liés au bâtiment

Dommages éventuels : dommages mobiliers, immobiliers et corporels

Risque incendie				Niveau priorité
	Activité ou situation dangereuse	P	G	Actions de prévention
Atelier	Risques liés au gaz (bouteilles...) Stockage de produits inflammables Travaux par points chauds (soudures, utilisation de chalumeaux) Conformité électrique des installations et machines	2	3	Respecter les consignes sécurité incendie (laisser libre les dégagements et circulations, interdiction de fumer, évacuation,...) Participer aux exercices d'évacuation de l'établissement Contrôles périodiques et maintenance des équipements et installations (alarme, extincteurs ...) Voir si nécessité d'établir des permis de feu en fonction des travaux. Formation du personnel : « équipiers de première intervention »



Risque amiante				Niveau priorité		
Activité ou situation dangereuse				P	G	Actions de prévention
Intervention dans les locaux où il peut y avoir de l'amiante Information et accompagnement des entreprises extérieures				2	3	Les analyses ont été faites. Chaque établissement possède son DTA (Dossier technique amiante). Consulter le DTA avant les interventions Établir la liste des agents où l'exposition est avérée pour organiser un suivi médical approprié avec la MPP (si présence d'amiante dégradé)

Risques particuliers des ateliers				Niveau priorité		
Activité ou situation dangereuse				P	G	Actions de prévention
Problèmes de ventilation des locaux (poussières de bois, utilisation de produits chimiques...) Problème de chauffage des locaux Soudures (fumées toxiques) Exposition aux poussières de bois (CMR)				2	3	Conformité des locaux et matériels (aspiration et ventilation au poste de travail) Distinguer les zones de travail, des vestiaires et de stockage Mise à disposition et port des EPI adaptés (masque FFP3) par exemple Information du personnel Proscrire l'utilisation de la soufflette pour le nettoyage dans les ateliers Établir la liste des agents où l'exposition est avérée pour organiser un suivi médical approprié avec la MPP

Risques divers

Dommages éventuels : dommages mobiliers, immobiliers et corporels

Accidents sur la voie publique				Niveau priorité		
Activité ou situation dangereuse				P	G	Actions de prévention
Déplacements hors de l'établissement (autres missions) Conduite de véhicules, métro (transports publics) Problème de stationnement devant les établissements				3	2	Respecter les consignes et procédures sur les déplacements administratifs Respect du code de la route Signalétique adaptée sur la voie publique (stationnement), port d'un gilet jaune,...

Risques majeurs				Niveau priorité		
Activité ou situation dangereuse				P	G	Actions de prévention
Risques majeurs extérieurs à l'école				1	3	PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) mis en place en 2002 Participation aux exercices PPMS annuels avec la communauté scolaire